

**LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL¹

Victoriaville
Le 4 juin 2026

¹ Par Joseph Daneau, CPA auditeur

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Résultats**

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2025**2024****PRODUITS**

Subventions et ententes de contributions :		
Contributions gouvernementales	251 290 \$	1 487 211 \$
Secteur communautaire/charitable	545 448	587 170
Autres subventions et ententes de contributions	20 000	14 000
	816 738	2 088 381
Produits d'autres sources :		
Honoraires tirés d'événements et de formations	66 047	102 509
Contrats de services	570 082	771 270
Cotisations des membres	35 984	38 609
Dons et autres produits	10 607	9 625
Intérêts	39 898	55 877
	722 618	977 890
	1 539 356	3 066 271

CHARGES

Dépenses liées aux projets (annexe A)	834 707	1 449 060
Conseil d'administration, comités et membres (annexe B)	1 752	1 538
Dépenses liées au personnel (annexe C)	991 150	1 498 963
Frais d'administration (annexe D)	104 240	179 226
Amortissement des immobilisations corporelles	2 010	5 858
	1 933 859	3 134 645
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	(394 503)	(68 374)
PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	(883)
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(394 503) \$	(69 257) \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Évolution de l'actif net**

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Reçu à titre de dotations	Investi en immobi- lisations corporelles	Affecté (note 3)	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	97 509 \$	2 792 \$	1 118 972 \$	1 219 273 \$	1 288 530 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 256	(2 010)	(395 749)	(394 503)	(69 257)
Investissement en immobilisations corporelles	-	1 455	(1 455)	-	-
SOLDE À LA FIN	100 765 \$	2 237 \$	721 768 \$	824 770 \$	1 219 273 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Situation financière

Au 31 décembre

2025

2024

ACTIF**ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	982 999 \$	1 019 528 \$
Débiteurs (note 4)	75 896	328 174
Frais payés d'avance	9 763	46 470
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	260 000	283 009

1 328 658 1 677 181**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)**

2 237 2 792

1 330 895 \$ 1 679 973 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

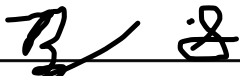
Créditeurs (note 7)	108 973 \$	80 324 \$
Produits et apports reportés (note 8)	397 152	380 376

506 125 460 700**ACTIF NET****ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS****100 765** 97 509**ACTIF NET AFFECTÉ****721 768** 1 118 972**ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES****2 237** 2 792

824 770 1 219 273

1 330 895 \$ 1 679 973 \$

Pour le conseil d'administration :

Michelle Colussi, administrateur, administrateur

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2025****2024****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Insuffisance des produits sur les charges	(394 503) \$	(69 257) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 010	5 858
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	883
	(392 493)	(62 516)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	252 278	718 198
Frais payés d'avance	36 707	3 566
Créditeurs	28 649	(82 539)
Produits et apports reportés	16 776	(541 326)
	(58 083)	35 383
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(260 000)	(11 959)
Encaissement de dépôts à terme	283 009	272 350
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 455)	(1 704)
	21 554	258 687
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(36 529)	294 070
TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 019 528	725 458
TRÉSORERIE À LA FIN	982 999 \$	1 019 528 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régi en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Les objectifs de l'organisme sont de réduire la pauvreté, le chômage et de soulager la misère dans les collectivités défavorisées sur le plan économique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus, à titre de dotations, sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

Cotisations des membres, honoraires tirés d'événements et autres produits

L'organisme comptabilise ses produits de cotisations des membres, d'honoraires tirés d'événements et les autres produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs et des placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 45 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2025

3. AFFECTATION INTERNE

Le 4 juin 2026, le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 4 714 \$ au fonds stabilité des projets et d'utiliser des montants de 31 400 \$ du fonds d'opération et de 370 518 \$ du fonds d'initiative stratégique portant ainsi les montants affectés totaux à 721 768 \$. En 2020, le conseil d'administration a adopté une nouvelle politique de fonds de réserve affectée en créant deux fonds : le fonds de Contingence et le fonds d'Initiative stratégique. Ces affectations ont pour but de venir en aide au financement des activités de fonctionnement et de différents projets lorsque les ressources financières de l'organisme seront insuffisantes. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les sommes affectées se répartissent comme suit :

	2025	2024
Réserves affectées		
Fonds de contingence		
Stabilité des projets	401 615 \$	396 901 \$
Fonds d'opérations	266 400	297 800
	668 015	694 701
Fonds d'initiative stratégique	53 753	424 271
Total réserves affectées	721 768	1 118 972
Dotations	100 765	97 509
	822 533 \$	1 216 481 \$

4. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes clients	47 314 \$	305 657 \$
Intérêts	6 159	387
Taxes sur les produits et services	22 423	22 130
	75 896 \$	328 174 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
Notes complémentaires
Au 31 décembre 2025

5. PLACEMENTS

	2025	2024
Placements de portefeuille :		
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 3 %, échéant en mars 2026	260 000 \$	- \$
Dépôt à terme, échu au cours de l'exercice	-	283 009
	260 000	283 009
Placements réalisables au cours du prochain exercice	(260 000)	(283 009)
	- \$	- \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Matériel informatique	15 164 \$	12 927 \$	2 237 \$	2 792 \$
Mobilier de bureau	2 110	2 110	-	-
	17 274 \$	15 037 \$	2 237 \$	2 792 \$

7. CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes fournisseurs	73 163 \$	34 504 \$
Salaires et charges sociales	32 740	32 638
Frais courus	3 070	13 182
	108 973 \$	80 324 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2025

8. PRODUITS ET APPORTS REPORTÉS

Les fonds suivants, reçus au cours de l'exercice courant, seront comptabilisés aux produits lors d'un exercice financier ultérieur lorsque les services auront été rendus ou que les dépenses auront été engagées, se résumant comme suit :

	2025	2024
Secteur communautaire/charitable	281 723 \$	145 584 \$
Autres revenus	103 114	221 463
Cotisations des membres	12 315	13 329
	397 152 \$	380 376 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs. La direction estime que l'organisme possède ou générera les liquidités nécessaires pour rencontrer ses engagements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

10. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 57 622 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2026	30 287 \$
2027	15 456 \$
2028	10 177 \$
2029	1 702 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Renseignements complémentaires****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2025****2024****ANNEXE A - DÉPENSES LIÉES AUX PROJETS**

Sous-contractants	579 032 \$	1 117 977 \$
Communications	20 246	45 733
Déplacements et repas	41 800	83 064
Frais de partenariat	1 093	-
Frais de traitement de cartes de crédit	1 083	1 170
Matériels et fournitures	11 079	18 566
Produits de connaissance	122 364	111 164
Promotion, conception et publications	17 248	33 311
Réunions, événements, location de salles et d'équipements	38 296	27 599
Services professionnels	2 466	-
Traduction	-	10 476
	834 707 \$	1 449 060 \$

ANNEXE B - CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉS ET MEMBRES

Réunions, déplacements et repas	1 752 \$	1 538 \$
---------------------------------	-----------------	----------

ANNEXE C - DÉPENSES LIÉES AU PERSONNEL

Salaires et charges sociales	991 150 \$	1 498 963 \$
------------------------------	-------------------	--------------

ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	5 586 \$	5 571 \$
Communications	4 657	6 595
Cotisations	5 226	7 374
Formation et réunion du personnel	680	23 851
Frais bancaires et frais de transaction en ligne	5 175	5 551
Frais d'équipement	778	190
Frais de bureau	131	9 124
Internet et services en ligne	24 119	28 344
Loyer	33 776	33 273
Promotion, événements et publications	1 574	7 496
Services professionnels	12 427	38 488
Site internet	9 010	9 897
Traduction	1 101	3 472
	104 240 \$	179 226 \$